

Échos du village

Echallon-Automne 2016

Depuis quelques années nous communiquons par le biais de ce bulletin semestriel sur la réforme des collectivités territoriales. Une réforme qui a une importance majeure dans le fonctionnement de notre commune.

Les réflexions de certaines personnes laissent à penser que les informations divulguées dans ces bulletins ne sont pas comprises ou n'ont pas été lues. Un transfert de compétence à la Communauté de communes se traduit par un transfert des biens matériels, des biens mobiliers et des pouvoirs nécessaires à l'exercice de cette compétence. Les décisions concernant les investissements, l'organisation et les moyens mis en œuvre pour le fonctionnement de cette compétence reviennent à la Communauté de Communes.

Depuis longtemps, les élus et les employés municipaux gèrent les services à la population dans un souci de qualité et de coût adapté à notre commune.

La CCHB doit aujourd'hui organiser ces services sur l'ensemble du territoire en harmonisant les coûts, le niveau de services rendus et s'adapter aux nouvelles normes (qualité de l'eau, rejets d'assainissement, respect du code du travail, règle d'urbanisme etc.). Ce qui était toléré pour les petites communes ne l'est plus aujourd'hui pour les Communautés de Communes.

Cette mise à niveau des services sur l'ensemble des 36 communes de la Communauté démontre que l'organisation de notre commune, depuis des décennies, était bien adaptée aux besoins. Il est difficile de faire mieux et moins cher.

Il faut aussi souligner que le personnel communal a toujours fait preuve de conscience professionnelle et fournit un travail de qualité. Cette réforme est l'occasion de mesurer, par comparaison avec les autres communes, notre mode de fonctionnement.

Les inquiétudes émises par les élus depuis quelques années sur les conséquences de cette réforme se confirment aujourd'hui sur le terrain. Ces lois votées dans l'anonymat et non relayées par les médias, s'imposent à nos collectivités et suscitent du mécontentement.

Il ne faut pas se tromper de cible et tirer sur l'ambulance.

Je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Daniel SAVOYE

**INFOS
UTILES**

MAIRIE

201 Route du Haut-Jura

Adresse : Miribel - 01130 ECHALLON

Tél : 04.74.76.48.51 Fax : 04.74.76.42.80

Adresse email : secretariat.mairie@echallon.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi et Vendredi : 9h00 à 12h et 13h à 15h

Jeudi : 9h00 à 12h et 13h à 19h00

Les Pompiers d'Échallon

Chef de Corps : Caporal Chef Christian DI MENNA

04 74 76 49 54 ou 06 89 59 22 63 — Numéro d'Appel : 18

Bibliothèque

Horaires d'ouverture : Mercredi de 18h à 19h - Samedi de 10h30 à 11h30

Correspondante locale de presse

Martine Berthier, La Voix de l'Ain 06 15 87 69 22 berthiermartine@hotmail.com

Yves Bourrier, Le Progrès 04 69 20 36 65



Le **Club Spéléo de la Semine** (club d'Echallon) organise des sorties sous terre à la demande : initiation, découverte, promenades sportives avec ou sans matériel.

Renseignements : Jean Jacques : 04 85 03 23 21

Philippe : 04 74 76 41 07



Collecte des Ordures Ménagères :

Chaque mercredi ouvré

Collecte des Encombrants :

Plate-forme mobile en mai à Belleydoux et en septembre à Echallon

Tri sélectif : Carton, Verre et Plastique

Conteneurs Sidéfage prévus à cet effet :

Parking Salle des Fêtes - Plateforme du Trou au loup - Le Bugnon

**INFOS
UTILES**

Julie services

Services à domicile pour personnes âgées
et handicapées

Juliepercinechallon@gmail.com

06 76 20 37 79



Le SIEA a inscrit au programme fibre les communes d' Echallon et Belleydoux, les travaux sont prévus en 2017. Les zones couvertes seront notamment déterminées par l'intérêt manifesté par les habitants.

Si l'accès à un internet très haut débit permettant plusieurs navigations et plusieurs visualisation de télévision simultanées vous intéresse réalisez un test d'éligibilité sur le site du SIEA à l'adresse:

<http://customers.liain.fr/inscription/newProspect>

— Réso-Li@in

Nouvelle Inscription

TEST D'ELIGIBILITE au réseau public Fibre Optique des Communes de l'Ain - Li@in

Bienvenue sur le formulaire de vérification d'éligibilité au TRES HAUT DEBIT. En quelques secondes, vous savez si votre habitation, votre entreprise ou votre collectivité se situe sur zone couverte ou non par le réseau public Fibre Optique Li@in.

Merci de renseigner avec précision les éléments demandés.

Dès ce test complété et sauvegardé, un mail vous est envoyé automatiquement confirmant la sauvegarde et la réponse détaillée à votre éligibilité.

- Coordonnées
- Installation
- Localisation
- Résultat du test



BAC TEXTILES

Depuis novembre vous pouvez déposer les vêtements, linge de maison ou chaussures dont vous voulez vous séparer dans un bac de couleur blanche mis à disposition sur le parking de la salle des fêtes.



BUS ligne Echallon-Belleydoux-Oyonnax

La ligne régulière n°144 reliant Belleydoux et Echallon à Oyonnax (desserte des établissements scolaires du secondaire), ne sera plus affrétée par le département de l'Ain à compter de cette rentrée scolaire 2016.

Dans le cadre des transferts de compétence entre la région, le département et les Autorités Organisatrices de la Mobilité, cette ligne est désormais placée sous la responsabilité de la CCHB et est intégrée au réseau DUOBUS.

Cette ligne, dont les horaires sont conservés, est complémentaire au direct scolaire DUOBUS. Elle est exploitée par la société Kéolis Oyonnax et les transports assurés par TRANS JURA CARS.

Les titres de transports et abonnements scolaires sont délivrés à l'agence commerciale DUOBUS, située dans les locaux de la gare SNCF à Oyonnax.

Les bus sont accessibles aux adultes ou enfants non scolarisés sur la ligne régulière n°144 moyennant le paiement d'un ticket à 1.10 euros. (Mairie: matin 7h05 et soir 17h19)



La porte d'accès Est de la salle du four est remplacée par un ensemble en menuiserie aluminium qui améliore l'isolation et sécurise davantage cette issue.

Dans le programme d'amélioration et d'entretien de la Mairie, le parquet de la salle du rez de chaussée fréquentée chaque semaine pour de nombreuses activités a été poncé et vernis.



DEFIBRILLATEUR AUTOMATISE EXTERNE (DAE)

Depuis cet automne la commune est en possession d'un défibrillateur automatisé externe. Il est installé sur la façade principale de la mairie et accessible au public en cas de besoin. Un DAE est employé pour administrer une décharge électrique à une victime d'arrêt cardiaque.

Le défibrillateur est conçu pour permettre à toute personne même non médecin de sauver une vie. Le défibrillateur automatique DEA donnera des instructions vocales pour que l'utilisateur, une fois les électrodes placées, puisse s'écarter et s'assurer que personne ne touche le patient pendant la décharge électrique.



Une journée d'information et de pratique sera organisée à ECHALLON par les pompiers afin que les personnes intéressées puissent faire connaissance avec ce matériel. Nous espérons que cette démarche réunira le maximum de nos concitoyens.

Ordures ménagères

La communauté de Communes du Haut Bugey dans le cadre de sa compétence « gestion déchets », a repris le ramassage des ordures ménagères le premier mai. Les points de regroupements mis en place dans certains secteurs sont exclusivement réservés aux foyers non ramassés.

Cette nouvelle organisation ne doit pas créer de dépôts sauvages aux abords ou sur les bacs mis en place.



Triste constat au bout de nombreuses années de sensibilisation au tri.

Ces comportements ont un impact sur la collecte et le traitement des déchets dont les coûts financiers sont supportés par les collectivités et répercutés sur les contribuables. Les techniques de revalorisation des déchets sont maintenant en place. Tout repose aujourd'hui sur la mobilisation et l'engagement de nous tous, à ce que nos déchets soient revalorisés et que nos dépenses publiques soient optimisées.



La collecte des ordures ménagères résiduelles s'effectue en porte à porte sur notre territoire. Cela signifie que les déchets d'une habitation sont collectés au droit de la propriété.

Les usagers doivent sortir leurs bacs ou leurs sacs au-devant de leur domicile, sur le domaine public, en bordure de la voie. Les déchets ne doivent pas gêner la circulation des usagers.

Les déchets doivent être déposés sur la voie publique la veille au soir du jour de collecte. Les bacs de collecte sont rentrés le plus tôt possible par les usagers après la collecte et au plus tard le soir du jour de la collecte.

Il est rappelé que la responsabilité des usagers sera engagée en cas d'accident causé par un bac, un sac ou des déchets présentés sur le domaine public en dehors des heures de collecte. (article 3.1 du règlement de collecte des Ordures Ménagères).

Il ne tient qu'à nous d'apporter de l'attention à notre territoire, à notre environnement.

L'entreprise Vigoureux, prestataire de la commune pour l'élimination des encombrants s'est vu refuser le contenu de notre benne au centre de tri et a écopé d'un avertissement. La benne contenait des ordures ménagères et toutes sortes de déchets non admis comme encombrants. Nous avons dû contrôler la benne présente sur le site et au vu des déchets qu'elle comportait décider de la retirer et de fermer définitivement le site de tri. Les emballages de grand volume (cartons, plastiques) doivent impérativement être déposés dans une déchetterie



Déchets ménagers relevant de la collecte des ordures ménagères

Les déchets ménagers sont des déchets provenant de l'activité domestique des ménages. Ils sont définis comme étant des déchets issus de l'activité quotidienne normale d'une famille. Ils comportent entre autres les déchets fermentescibles et restes de repas, les balayures de maisons, les emballages non recyclables et déchets divers.

Tous ces déchets ne présentent aucun risque particulier pour les agents du service ou pour l'environnement. Les déchets dangereux sont exclus de cette collecte.

Ils sont collectés en porte à porte ou en point de regroupement selon la situation de l'habitation.

Rappel des consignes de tri

Les déchets recyclables: Déchets pouvant faire l'objet d'une valorisation de matière.

Ces déchets sont collectés séparément et font l'objet d'une consigne de tri. Sur le territoire de la CCHB ils doivent être déposés dans les points d'apports volontaires correspondants.

Contenants et emballages en verre

(bouteilles, pots, bocaux)



Emballages ménagers:

Emballages constitués d'acier, d'aluminium ou d'autres métaux (canettes, boîtes de conserve, barquettes alimentaires)

Aérosol vides de produits ménagers (produits d'hygiène corporelle, brumisateurs, désinfectants, produits d'entretiens non dangereux)

Bouteilles plastiques (bouteilles d'eau et boissons, bidons de lessive, bouteilles d'huiles, bouteilles de lait.....).

Flacons plastiques (flacons de produits d'hygiène corporelle comme les shampoings et savons, les boîtes d'épicerie et condiments alimentaires.



Papiers, cartonnettes,

journaux/revues/magazines

Emballages constitués de papiers et cartons fins (emballages de boîtes d'épicerie, emballages de pots de yaourt...).

Briques alimentaires vidées de leurs contenu (briques de lait, jus de fruit, sauces...).

Les papiers journaux, magazines et prospectus *sortis de leurs emballages plastiques*.



Les déchets fermentescibles:

Déchets composés de matières organiques biodégradables sous l'action de micro-organismes. Ces déchets peuvent être compostés avec les déchets dans les jardins.



LE JOURNAL DES CM2 DE

Jeu dans les bois

Parfois, si on travaille bien, on va en EPS dans les bois de la commune d'Echallon. On fait des Gamelles et des Sardines. On doit se cacher dans les bois puis un gameleur doit nous trouver. Tout le monde aime ce jeu. J'aimerais faire une gamelle au Moulin Neuf car je connais beaucoup de cachettes. L'année prochaine je serai au collège donc je ne pourrai plus faire ces jeux. Mais j'inviterai Baptiste, Théo, Kilian, Vivien, Maxime chez moi car nous ne serons pas dans le même collège. Je serai à Bellegarde car je fais de la gymnastique. *Tom.*

Les gamelles

Les gamelles c'est un jeu très sportif. Il suffit de connaître les règles du jeu. On va vous les expliquer : on met une grosse gamelle à un endroit plat, on fabrique une prison en bois. Il y a une personne qui compte entre 100 et 120 : on va tous se cacher dans les bois sauf celui qui compte. Quand il a trouvé quelques personnes, il dit leur prénom en tapant sur la gamelle avec son bout de bois. Si une personne tape dessus, elle délivre celles qui sont dans la prison. Une fois délivrées les personnes se cachent à nouveau dans les bois et ainsi de suite. Quand la personne les a trouvés, le jeu est ainsi terminé ou quand le maître dit « rassemblement » le jeu se termine aussi. C'est un jeu très sportif, d'attention et de patience.

Nathan et Cyprien

Les tulipes

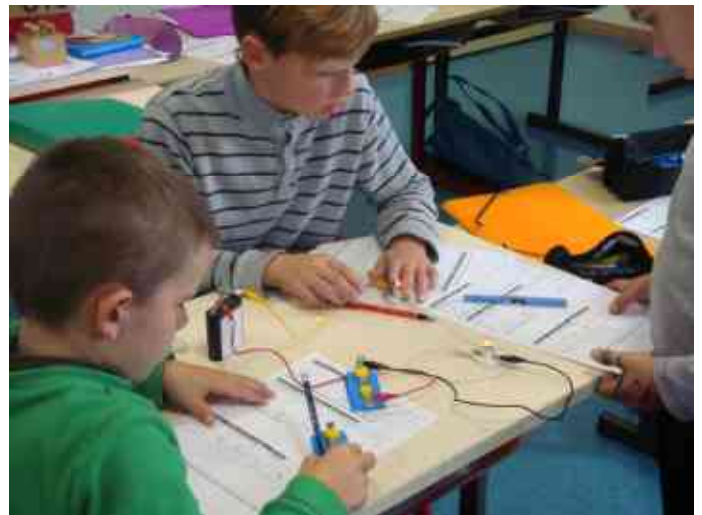
Le Vendredi 4 novembre, avec ma classe, nous sommes allés planter des tulipes au verger. La maman d'Anna les avait achetés : il y en avait 900. Le maître avait pris ses outils et les CM2 avaient creusé la terre pendant que les autres plantaient les tulipes. On inversait les rôles car on se fatiguait très vite. A la fin de la matinée, nous avions fini et la maman d'Anna nous avait préparé des galettes gauloises et du sirop maison. C'était délicieux !!! Puis, comme il restait du temps, nous sommes allés dans la forêt faire un grand détour. J'ai bien aimé cette sortie car ça change de ce que l'on fait d'habitude. *Lise*

Les tulipes

Nous sommes allés au verger pour planter des tulipes afin de les vendre au printemps. Chacun a eu un travail pour s'occuper. Il y avait beaucoup de tulipes à planter. Même si les sillons étaient peu profonds, on a su planter les plus grosses et les plus maigres. Il y en avait tellement que nous avons dû refaire trois autres sillons dans un autre coin. On est rentré par les bois. Vivement le mois d'Avril pour faire les bouquets de tulipes. *Léa B*

L'électricité

L'électricité est dangereuse mais en même temps très jolie et nous sert beaucoup pour la vie quotidienne. Début novembre nous avons découvert le fonctionnement de l'électricité avec le maître. Nous avons appris que l'eau était conductrice : pour le prouver, il faut prendre une corbeille remplie d'eau salée, trois fils, une ampoule et une pile, reliés ensemble avec les pinces crocodiles qui ne se touchent pas dans l'eau et l'ampoule s'allume. Et on a appris qu'il ne fallait pas brancher les fils sur moins et moins, grâce à Tom qui s'est brûlé en le faisant. *Léo et Dimi-*



Le règlement

En début d'année nous avons fait un règlement. Nous avons repris le système de croix : les croix c'est quand on fait une bêtise ou quand on répond au maître, il nous met une croix. Quand on a trois croix, on a une punition. Nous avons relancé les passeports : les passeports c'est des fiches qui nous donnent des droits dans la classe ou en dehors de la classe. Dans la classe nous avons fait une grande fiche. Dedans nous avons marqué toutes les règles de la classe : on doit respecter son matériel, on ne doit pas gêner les autres... Le plus bizarre c'est que le maître ne doit pas crier même s'il le fait. La plupart des élèves respecte le règlement. *Baptiste,*

La « folie » des billes

Un jour, les garçons ont apporté des cartes « Pokemon », mais nous n'avions pas le droit. Alors la dame de la cantine nous a donné une idée. « Puisque c'est comme ça, vous n'avez qu'à amener des billes ». Voilà comment la mode des billes a commencé ! Donc les élèves qui n'en avaient pas en ont acheté. Même pour les anniversaires on en achète ! Le maître aussi en a ! En ce moment, on n'y joue plus trop ; on échange des « tags » contre des billes mais nous n'avons plus le droit de les échanger contre celles-ci ! Même le maître en demande ! J'espère qu'un jour les billes reviendront !

Léa C

L'ECOLE DE LA SEMINE

Une journée au musée

Une fois arrivés au musée on nous a séparés. Le groupe A et B sont allés au musée et le groupe C et D ont fait de la cuisine. En cuisine le groupe C a fait des galettes et le D la sauce. Une fois terminées les galettes et la sauce, on a mis la sauce à côté de la galette et on a dégusté. Le maître et les parents ont été gourmands. A 9H on a changé donc on est allé au musée et comme pour la cuisine, le groupe C à droite et le groupe D à gauche. Aux groupes C et D on avait un questionnaire. Le groupe C'était dans une salle où on a représenté des choses de l'époque et dans le groupe D il y avait plein d'objets dans des armoires.

Kilian.



Recette

Nous sommes partis au musée gallo-romain d'Izernore. Il y avait 2 groupes pour la cuisine et 2 autres pour visiter le musée. On a préparé 2 recettes : les galettes gauloises et l'Apothernum. Les galettes sont des petites galettes qui ressemblent à des steaks hachés avec des noix et des noisettes. Les noix et les noisettes étaient dures à écraser. L'Apothernum est une sauce à manger avec les galettes. Les romains les mangeaient après le bain dans les thermes. On sentait bien le jus de pomme et les raisins secs. J'ai un peu plus aimé les galettes mais la sauce était quand même très bonne. Les romains mangeaient de bonnes choses

Theo et Steven

Le temple d'Izernore

La première sortie de cette année a été celle du musée et du temple d'Izernore. Nous sommes allés visiter le temple où nous avons mangé. Le maître nous a dit : « interdit de se lever en mangeant », mais lui il se baladait pendant le repas. Kilian et moi n'arrivions pas à croire qu'ici, il y a des centaines d'années, des gallo-romains prenaient leurs bains. Puis le maître (non respectueux du lieu) nous a fait grimper sur les hautes colonnes du temple. Moi je suis montée sur une plateforme. Quand on est sur la plateforme on se sent grand. Dans le temple c'était magnifique : il restait encore quelques pierres.

Anna



La maison

Un jour, le maître a mis sur notre plan de travail : art visuel. Nous devions dessiner une vieille ferme. Chaque détail devait être fait. Les CE1 ont fait une façade moins compliquée que nous, les CM2. Eux les CE1 ont fait une façade avec deux ou trois détails. Les CM2 eux faisaient des choses comme des balcons pour ranger le foin. Tout était fait en bois comme la porte de garage. Nous avons recommencé un autre jour puis ce jour-là nous les avons finis. Toute la classe les a peints avec de l'aquarelle. Nous en avons refait une que l'on a coloriée aux crayons de couleur. La maison se trouve à côté de l'école. Des élèves étaient dehors et d'autres dans la cour de notre petite école.

Stella

Première neige

Dans la semaine du 7 au 10 novembre, la première neige est arrivée. Déjà dimanche ça a neigé, dans l'après-midi mais rien de grave. Dans la nuit de dimanche à lundi ça a beaucoup neigé, de quoi blanchir les sols cette fois-ci. Lundi, matin il y avait 4 cm de neige. La météo annonçait du froid. Echallon météo annonçait de la neige. A partir de 8 heures ça a mélangé et ça s'est arrêté vers 11 heures. Ce matin vers 5 heures il y avait moins 2 degrés.

Maxime.

Il y a des CE1 dans notre classe.

Je suis en CM2 et il y a des CE1 dans notre classe. Je trouve que ça fait bizarre car ils sont beaucoup plus petits que nous et qu'ils n'ont pas le même niveau. J'aime bien quand le maître demande de travailler avec eux, et de les aider à apprendre des choses. En informatique, on les guide pour manipuler les ordinateurs et on les aide à jouer à des petits jeux. En EPS ils sont forts, et ils courent aussi vite que nous. Au début de l'année je n'étais pas trop contente, mais aujourd'hui je suis contente qu'ils soient avec nous car ils sont gentils.

Audréane.

AMENAGEMENT DU COEUR DU VILLAGE

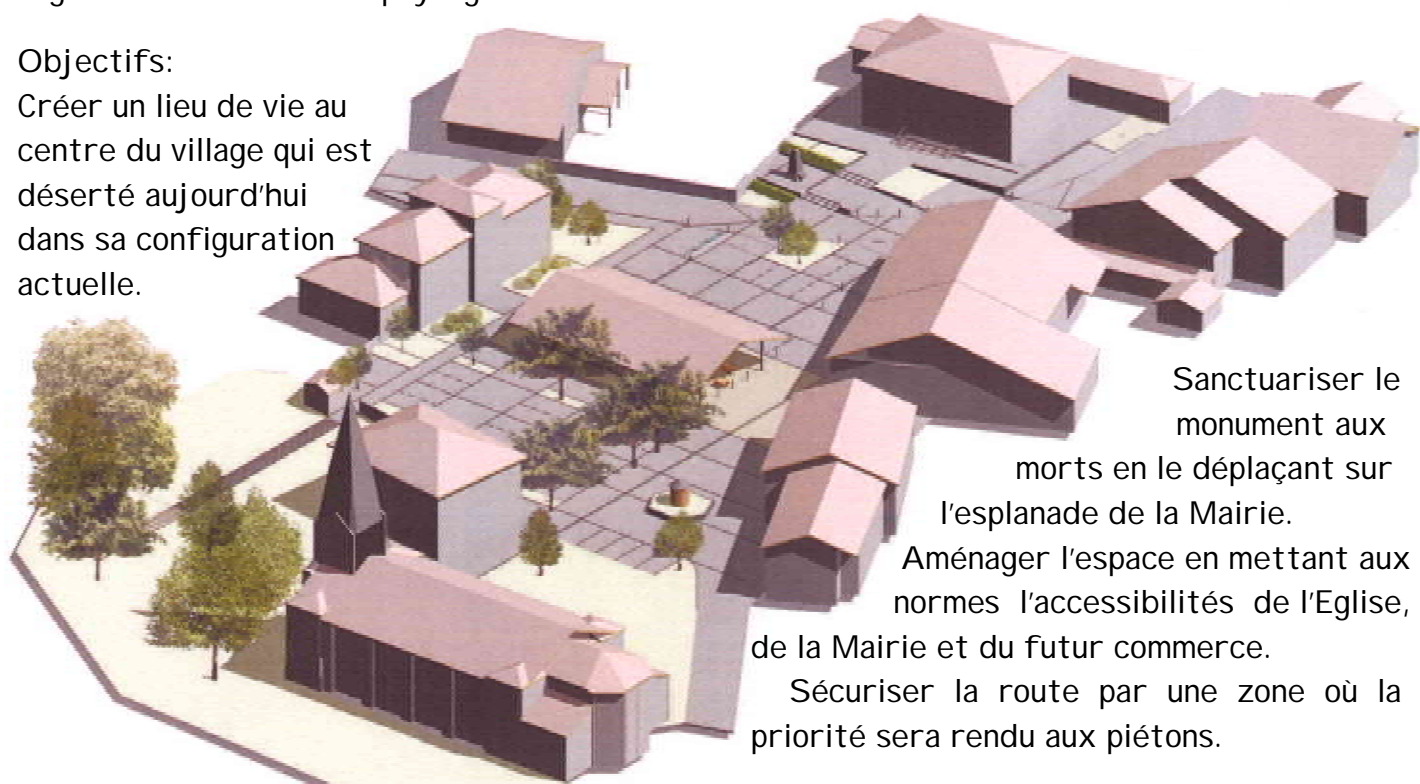
La commune souhaite réaliser, au cœur du village, un projet d'aménagement permettant de maintenir un commerce de proximité. Plusieurs hypothèses de position ont été étudiées.

Le projet retenu est de placer le bâtiment au centre de la place afin de marquer un nouvel espace public structuré avec un accès à l'esplanade de l'église et une vue sur le paysage.



Objectifs:

Créer un lieu de vie au centre du village qui est déserté aujourd'hui dans sa configuration actuelle.



Sanctuariser le monument aux morts en le déplaçant sur l'esplanade de la Mairie.

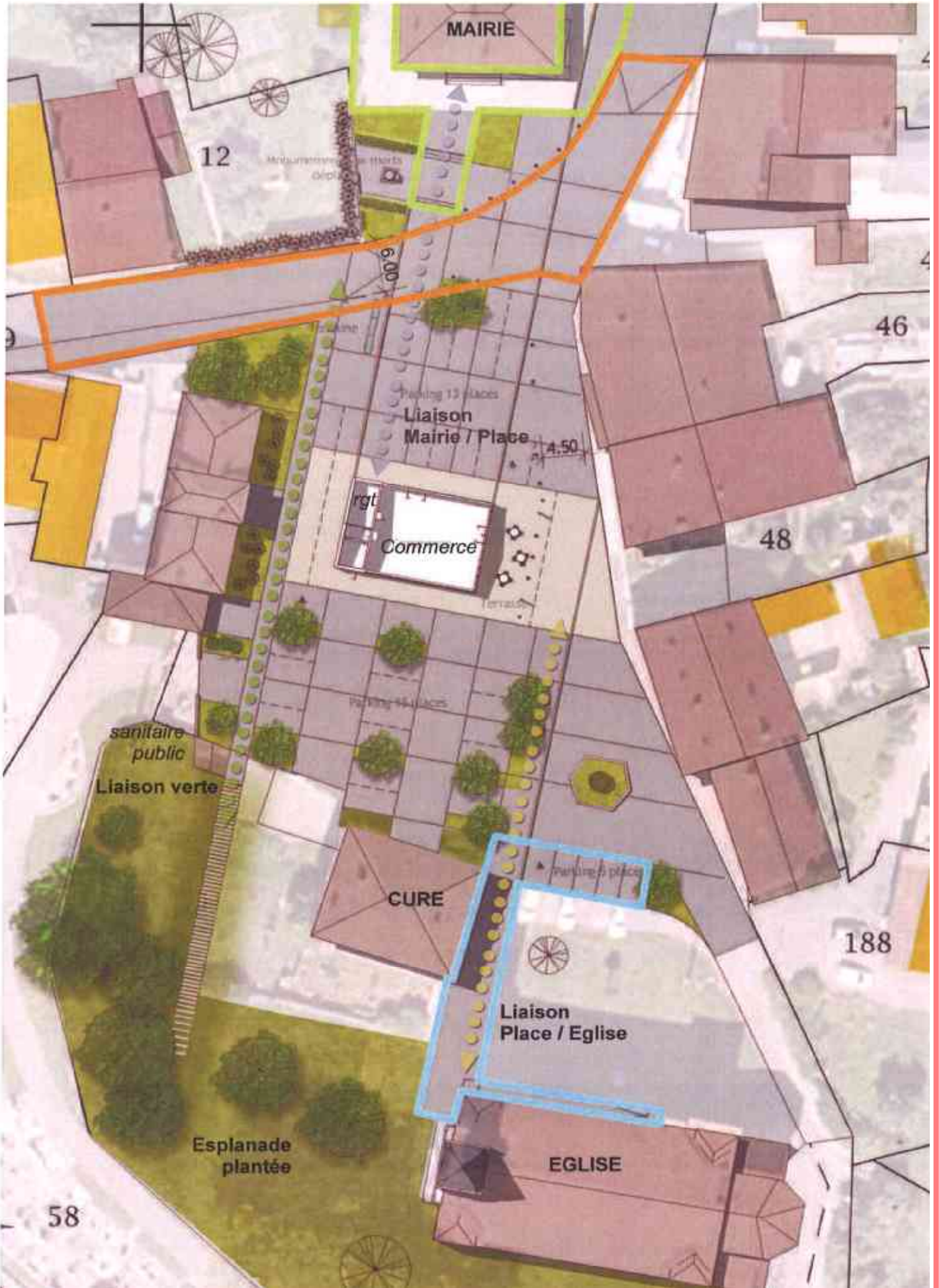
Aménager l'espace en mettant aux normes l'accessibilités de l'Eglise, de la Mairie et du futur commerce.

Sécuriser la route par une zone où la priorité sera rendu aux piétons.

Ce projet, qui reprend l'ensemble des problématiques du centre du village, sera réalisable si les subventions mobilisables par la commune aboutissent.

La Région, le Département, l'Etat, l'Europe et la Communauté de Communes mettent en place des aides en faveur des communes rurale, pour sauvegarder les commerces de proximité, et les aménagements d'espaces publics concourant à l'attractivité des centres bourg.





Réhabilitation de la station d'épuration

Avancement des travaux.

Le chantier de la station d'épuration d'une capacité de 1780 équivalents-habitants sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes prend forme.

L'implantation de la station à proximité des habitations suscite des mécontentements.

Les élus d'Echallon auraient souhaité une implantation plus éloignée. Ce souhait a largement été évoqué lors des réunions de préparation.



Terrassement du bassin primaire et pose de la géo-membrane.

La CCHB, qui est maître d'ouvrage, a maintenu le projet sur cette parcelle. Pour les spécialistes habitués à la réalisation de ces infrastructures, la technologie employée n'apporte aucune nuisance et s'intègre très bien dans le paysage.

Nous pourrions juger du résultat une fois les travaux terminés. La Commune a demandé qu'un soin particulier soit apporté dans l'aménagement paysagé final.



forme du bassin secondaire



Pose des drains



Pose des réseaux internes



Qui est QUI

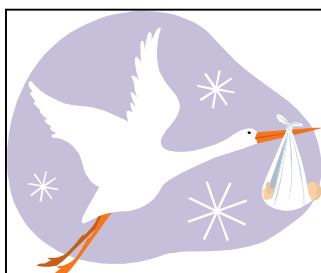


1950

Photo prise à l'école d'Echallon

État Civil - Année 2016

Naissances



Merel GROTENHUIS	13 décembre 2015
Tristan LEVRARD	14 décembre 2015
Mayline FISTER	13 février 2016
Gauthier CESAR	04 avril 2016
Valentina CARMINATI	21 avril 2016
Camille DEMOND	16 octobre 2016
Andréas Scales	16 octobre 2016

Mariages



Stéphane COLLETTA et Sandrine VERNICE	23 juillet 2016
Charlie CHAPELUT et Claire DURAND	23 juillet 2016

Décès



Ilario FUCINA	15 décembre 2015
Jaki GARCIA-LEAL	01 février 2016
Liliane ROTA née DUPRAT	08 février 2016
Simonne MATHIEU née CHAMBARON	27 mars 2016
Martial RICHEROT	01 avril 2016
Yoann SQUIRI	24 juillet 2016
Attilio COSENZA	25 juillet 2016
Michel ROMANET	05 août 2016
Gérard CLERMONT	01 septembre 2016
Marie-Louise NAMEUR née GENAND	28 septembre 2016

Calendrier des Fêtes 2017

Dates	Manifestations	Associations
20 janvier 2017	Soirée Privée	Les Amplis sur la Prairie
29 janvier 2017	Concours Belote	Foyer Rural
08 avril 2017	Scène ouverte	Les Amplis sur la Prairie
15 avril 2017	Bal de Pâques	Foyer Rural
23 avril 2017	Galettes	Pompiers
23 ou 30 avril 2017	Thé dansant	Club du Tilleul
14 mai 2017	VTT	Foyer Rural
20 mai 2017	6 ^{ème} Festival des Vieilles Bourriques	Les Amplis sur la Prairie
27 mai 2017	Fête du Four	Club de Pétanque
17 et 18 juin 2017	Fête d'été	Foyer Rural
25 juin 2017	Fête de l'école	Sou des Ecoles
1 juillet 2017	Restitution	Chorale ALI A
15 juillet 2017	Concours de Pétanque (doublettes)	Club de Pétanque
19 août 2017	Concours de Pétanque (tête à tête)	Club de Pétanque
26-27 août 2017	Journée Folk (tradilune)	Les Amplis sur la Prairie
9-10 septembre	Fête Patronale St Maurice	Pompiers
9 septembre 2017	Galettes	Foyer Rural
16 et 17 septembre	Forestière	
15 octobre 2017	Fête de la Pomme	Le Verger
4 novembre 2017	Exposition photos	Club de Pétanque
17 novembre 2017	Soirée Beaujolais	Sou des Ecoles
4 décembre 2017	Repas des Anciens	Foyer Rural

Comme le veut la tradition à Echallon, le repas des anciens est organisé et offert par le foyer rural. Dès 1976, les anciens du village étaient conviés chaque année à la salle des fêtes pour passer une journée en toute convivialité. L'âge limite pour y assister était de 70 ans. Dans les années 80, l'âge avait été ramené à 65 ans pour avoir un nombre de convives plus élevé. Cette année, le foyer rural a décidé de ramener la limite à 70 ans, devant le nombre important de « papy et mamy boomer ». Cependant les personnes nées entre 1947 et 1950 restent conviées.

A decorative graphic featuring the word 'Meilleurs' in a cursive script, 'VOEUX' in bold gold block letters, and '2017' in a lighter gold block font. The text is surrounded by a cluster of red and gold stars of various sizes.

Meilleurs
VOEUX 2017

Vendredi 6 janvier 2017 à 18h30



www.echallon.fr